

MAIRIE VILLETTE LÈS DOLE
Département du Jura/Arrondissement de DOLE
2 Bis, route de Goux 39100
Tél : 03.84.82.40.14 / Fax : 03.84.82.87.51
mairie.villette.les.dole@wanadoo.fr

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 01 FÉVRIER 2019

Présents :

René CURLY - **Maire**

Jean François DUMONT, Jean-René CURLY, Edith GRILLE, Séverine SERGEANT - **Adjoints**

Marcel DODET, Christophe GAINET, Philippe POUTHIER, Lucie FACON (arrivée à 20h50) - **Conseillers**
Mme Célia PARIS - **secrétaire de Mairie.**

Absent non excusé :

Flora MAUTI

Le Maire ouvre la séance à 20h30, après avoir nommé Mme Séverine SERGEANT comme secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire présente Mme Célia PARIS, la nouvelle secrétaire de Mairie.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 07 décembre 2018 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Le Maire donne lecture d'un récapitulatif de l'état-civil et de l'urbanisme depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

I/ REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) : RENTRÉE 2019

La rentrée 2019 est compromise par le retrait éventuel d'une classe.

Effectif prévu pour la rentrée 2019 est de 77 élèves alors que l'effectif exigé est de 82,5 élèves.

Différents contacts et réactions ont été pris suite au projet de l'Inspection Académique : mobilisation des enseignants, des parents d'élèves.

Rencontre avec Monsieur Le Maire de CRISSEY, M. CHAUCHEFOIN, Madame le Maire déléguée de DOLE-GOUX, Mme GIROD, le député du Jura M. SERMIER, la conseillère départementale Mme BARTHOULOT, L'Inspecteur de L'Education Nationale de Dole 1 M. FAIVRE, l'Inspecteur d'Académie de Lons-le-Saunier, M. TAMENE.

Décision connue le 08 février 2019.

II/ FINANCES

BILAN PROVISoire 2018

Fonctionnement

Dépenses : 527 109 €

Recettes : 397 709 €

Investissement

Dépenses : 164 764€

Recettes : 243 733€

Résultat

Fonctionnement : 140 599 €

Investissement : 78 969 €

Au titre de l'article L16-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), autorisant le Maire, via une approbation de son Conseil Municipal à dépenser en investissement entre le 01 janvier et le vote du budget, le quart du montant des dépenses d'investissement, réalisées l'année précédente, le Maire propose au Conseil Municipal de passer en dépense d'investissement les factures de sécurisation de la route de GOUX et les travaux de l'Office National des Forêts.

- Proposition adoptée à l'unanimité.

III/ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Après plusieurs réunions de concertation, le projet présenté par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) reçoit un avis favorable par le Conseil Municipal.

- Projet adopté à l'unanimité.

La délibération prise sera communiquée aux services de l'aménagement du territoire de la CAGD.

IV/ PERSONNEL

Agent administratif :

Mme Célia PARIS, secrétaire de Mairie, sera présente jusqu'au 31 mars 2019.

Agent technique :

Deux candidatures spontanées ont été adressées en mairie.

Le Conseil Municipal se prononce sur l'emploi d'un agent à 20h hebdomadaires (contrat de six mois avec période d'essai d'un moi).

La candidature de M. Corentin DEGAY est retenue. Embauche prévue au 19 février 2019.

- Proposition adoptée à l'unanimité.

V/ VOIE GRÉVY

Le projet d'aménagement se concrétise. Rencontre avec les services de la CAGD.

Sur le territoire de la commune :

- Antenne « rue des Anémones »
- Antenne « lotissement Léculier »
- Route de Choisey :

Réfection du pont ferroviaire. Circulation à double sens par la voie du « Haut » : élargissement et protections prévues.

Il est nécessaire de se montrer vigilant pour les différents aménagements en raison des problèmes hydrauliques : la voie du « bas » pourrait devenir une voie piétonne (en maintenant l'accès aux propriétés).

VI/ LIAISON PIÉTONNE RD 405 VILLETTE-LÈS-DOLE → DOLE :

Rencontre dernièrement par les élus, de Mme BARTHOULOT conseillère départementale, M. MACARD vice-président de la CAGD, M. FICHERE président de la CAGD, M. SERMIER député du Jura, pour relancer ce projet.

Une réunion de concertation devrait être organisée prochainement avec les différents partenaires.

Le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite fortement d'une part, l'aboutissement de ce projet pour garantir la sécurité des usagers et d'autre part, le partage du financement.

VII/ PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT *Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.*

Le Conseil Municipal se montre favorable à l'adhésion de la commune.

- Proposition adoptée à l'unanimité.

VIII/ INDEMNITÉ DE CONSEIL À LA TRÉSORIÈRE MUNICIPALE DE DOLE

Comme chaque année, une indemnité de conseil est attribuée à Madame FLEURY Patricia, Trésorière Municipale de Dole.

Le montant proposé au Conseil Municipal est de 300€.

- Proposition approuvée à l'unanimité.

IX/ QUESTIONS DIVERSES

- 1- Monsieur Le Maire adresse ses remerciements à Madame Lucie FACON pour la préparation du bulletin Municipal.
- 2- Préparation du fleurissement 2019 par Mme SERGEANT Séverine et Monsieur MEGARD Didier.
- 3- Le tilleul situé Place de la Clauge sur le terrain public sera abattu (racines dans les réseaux souterrains, ligne électrique aérienne) Cet abattage sera substitué par la plantation d'un autre arbre à un endroit plus favorable.
- 4- Dépôt de bois privé chemin des vaches : la réfection du site sera effectuée par l'entreprise BONNOT (VERS-SOUS-SELLIERES) aux frais de la société forestière Bois de l'est, après enlèvement total du bois.
- 5- Transport scolaire VILLETTE-LÈS-DOLE → GOUX :
Monsieur le Maire a rencontré M. DESEUR (carpostal) et les services du CAGD (Mme LEDET) ;
Un seul arrêt de bus est prévu, rue de l'Eglise, au bas de l'escalier.
Les places de parking (face à l'Eglise et montée à la bibliothèque) seront libérées pendant le temps scolaire.
Arrêté municipal et pose de signalétique.
- 6- Projet d'aménagement de l'entrée nord RD 405 : rencontre avec le cabinet PMM le 05 février 2019.

7- Station d'épuration DOLE-CHOISEY ;
M. DUMONT a participé à la réunion de suivi du 13 décembre 2018.

8- Commission de contrôle des listes électorales :
Liste des candidats retenus par les services de la préfecture :

Conseiller municipal

Titulaire : Lucie FACON

Suppléant : Philippe POUTHIER

Délégué du tribunal

Titulaire : Jean-Louis CARD

Suppléant : Pascal MERGEY

Délégué de l'Administration

Titulaire : Dominique TYRODE

Suppléant : Maxime MOUQUOD

9- Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en conséquence de la sécheresse 2018 :
Six dossiers de dommages ont été déposés en mairie et font l'objet d'une transmission aux services de la préfecture.

10- Voirie RD 405 :
La réfection des grilles endommagées est programmée.

11- Eaux pluviales :
Est prévue la réfection de certains points de voirie pour pallier l'accumulation des eaux pluviales.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 22h20.

Fait à VILLETTE-LÈS-DOLE le 07 février 2019.

Le Maire,
René CURLY

